

៣២/៧: ០២៥/៦/០៨



អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា
Chambres Extraordinaires au sein
des Tribunaux Cambodgiens

ការិយាល័យសហចៅក្រមស៊ើបអង្កេត
Office of the Co-Investigating Judges
Bureau des Co-juges d'instruction
សំណុំរឿងព្រហ្មទណ្ឌ
Criminal Case File /Dossier pénal
លេខ/No: 002/14-08-2006

លេខស៊ើបអង្កេត/Investigation/Instruction
លេខ/No: 001/18-07-2007-ECCC/OCIJ

Nous, **YOU Bunleng** et **Marcel LEMONDE**, co-juges d'instruction des Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens,

VU la Loi sur la création des CETC du 27 octobre 2004,
VU la règle 23 du Règlement intérieur des CETC,
VU l'enquête judiciaire menée contre **KANG Guek Eev**, alias **Duch**,
VU la désignation de Maître **Silke Studzinsky**, proposée par Mme **CHHIN Navy**,
Mme **CHOR Dana** et M. **CHUM Mey**, membres de la parti civile, en date
du 25 février 2008, qui s'est déjà inscrite à l'Ordre des Avocats pour représenter
les victimes devant les CETC et qui a déjà prêté serment devant la Cour d'appel en date
du 7 mars 2008,
VU que maître Silke a accepté cette désignation en date du 25 février 2008,

DÉCIDONS ce qui suit :

D'ACCREDITER ET DE RECONNAÎTRE Maître **Silke Studzinsky** comme
avocate pour représenter la partie civile au stade de l'instruction devant les CETC.

Étant entendu qu'en tant qu'avocate de la partie civile, elle est tenue
de respecter les droits et les obligations suivants :

អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា មានទីតាំងស្ថិតនៅ ផ្លូវជាតិលេខ៤ សង្កាត់ ចោមចៅ ខណ្ឌ ដង្កោ ភ្នំពេញ លេខ +៨៥៥(០)២៣ ២១៨៩១៤ ទូរសារលេខ +៨៥៥(០)២៣ ២១៨៩៤១
Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia, National Road 4, Choam Chao
Mail Po Box 71, Phnom Penh Tel:+855(0)23 218914 Fax: +855(0) 23 218941.
Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens, Route nationale 4, C
Boite postale 71, Phnom Penh. Tel: +855(0)23 218914 Fax: +855(0) 23 218941.

Original KH: 00172137-00172140

ព្រះរាជាណាចក្រកម្ពុជា
ជាតិ សាសនា ព្រះមហាក្សត្រ
Royaume du Cambodge

Nation Religion Roi
ឯកសារដើម
ORIGINAL DOCUMENT/DOCUMENT ORIGINAL
ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ ទទួល (Date of receipt/Date de reception):
..... 28 / 04 / 2008
ម៉ោង (Time/Heure):..... 13 : 40
មន្ត្រីទទួលបន្ទុកសំណុំរឿង/Case File Officer/L'agent chargé
du dossier: SANN RADA.....

សេចក្តីសម្រេចទទួលស្គាល់មេធាវី
Lawyer's Recognition Decision
décision d'accréditation d'avocat

ឯកសារបានចម្លងតាមត្រឹមត្រូវតាមច្បាប់ដើម
CERTIFIED COPY/COPIE CERTIFIÉE CONFORME
ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ ធ្វើការត្រួតពិនិត្យ (Certified Date/Date de certification):
..... 28 / 04 / 2008
មន្ត្រីទទួលបន្ទុកសំណុំរឿង/Case File Officer/L'agent chargé
du dossier: SANN RADA.....

- **La participation à l'instruction :** L'avocate est autorisée à représenter son client au cours de sa participation à la procédure conformément au Règlement intérieur,
- **L'accès au dossier :** L'avocate a le droit d'examiner le dossier original concernant l'instruction judiciaire à laquelle son client est partie, et de s'en procurer copie, sur support papier ou électronique, durant les jours du travail et en satisfaisant aux conditions requises pour une bonne conduite devant les CETC. L'accès au dossier peut être organisé avec l'assistance de la partie civile ou d'un officier responsable du dossier, mais sous le contrôle d'un greffier. L'avocate est autorisée à établir ou demander des copies des documents du dossier et de les emmener avec elle aux fins de discussion avec son client, mais n'est pas autorisée à remettre ces copies à son client ou à d'autres personnes.
- **Le secret professionnel et judiciaire :** À travers la participation à la procédure de son client en tant que membre de la partie civile, l'avocate peut, tout comme son client, prendre connaissance des informations confidentielles contenue dans le dossier. Or, il n'y a que les juges et les procureurs des CETC qui puissent décider de rendre ces informations publiques. L'avocate est donc tenue de respecter le secret de l'instruction ainsi que sa propre déontologie professionnelle, qui lui interdit de divulguer les informations dont elle a pris connaissance en examinant le dossier.
- **Le dépôt des documents :** Une fois que son client est reconnu comme membre de la partie civile, les documents officiels doivent être déposés par l'intermédiaire de l'officier chargé du dossier, conformément à la directive pratique concernant le dépôt des documents. L'avocate recevra un message par courriel pour l'avertir des documents qui sont inclus dans le dossier. À cette fin, elle est invitée à communiquer son adresse e-mail aux greffiers du bureau des co-juges d'instruction. Les documents lui seront remis sur support papier si, et seulement si elle n'est pas en mesure de recevoir des courriels

Les règles et la directive pratique pour la participation de la partie civile peuvent être consultées et téléchargées sur le site d'internet de l'unité des victimes (<http://www.eccc.gov.kh/>). Pour toutes autres demandes d'assistance dans le cadre de la conduite de sa cause en tant que représentante de son client devant les CETC, l'avocate peut s'adresser à l'unité des victimes.

Phnom Penh, le 18 mars 2008.

Les co-juges d'instruction
Marcel LEMONDE
YOU Bunleng

លេខ/ក្រសួង ២៥/៣/៨

Nous, CHEA Kosal, officier judiciaire, avons remis cette décision à Maitre Silke Studzinsky le 19 mars 2008.

Destinataire

Délivré par

Signature

Signature

Silke Studzinsky

CHEA Kosal

អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា មានទីតាំងស្ថិតនៅ ផ្លូវជាតិលេខ៤ សង្កាត់ ចោមចៅ ខណ្ឌ ដង្កោ ក្រុង ភ្នំពេញ ប្រអប់សំបុត្រលេខ៧១ ទូរស័ព្ទលេខ +៨៥៥(០)២៣ ២១៨៩១៤ ទូរសារលេខ +៨៥៥(០)២៣ ២១៨៩៤១។
Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia, National Road 4, Choam Chao, Dangkoa Phnom Penh
Mail Po Box 71, Phnom Penh Tel:+855(0)23 218914 Fax: +855(0) 23 218941.
Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens, Route nationale 4, Choam Chao, Dangkoa, Phnom Penh
Boite postale 71, Phnom Penh. Tel: +855(0)23 218914 Fax: +855(0) 23 218941.